

Lettre ouverte du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec
23 décembre 2011

Parce que le temps des fêtes n'est pas un temps de réjouissance pour tout le monde,
Nous faisons le souhait d'une Politique en itinérance pour la prochaine année.

Au moment où dans les chaumières surchauffées on prépare avec fébrilité les prochains jours de festivités, on emballe des dizaines de cadeaux, on fait le plein de victuailles et que l'on peine à refermer la porte du frigo qui déborde, des hommes, des femmes et des enfants s'activent aussi... mais pour leur survie.

Alors que pour certains, le froid, la neige et les vacances sont synonymes d'activités extérieures en famille, de patin et de glissade; pour d'autres, trop nombreux, les longs mois de gel et de gris que nous amène l'hiver est une épreuve à surmonter qui les confronte une fois de plus à leur dure réalité.

L'itinérance, une préoccupation de plus en plus importante

Depuis les dernières années, le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec constate que les décideurs se soucient davantage des personnes les plus vulnérables de notre société. Bien qu'il reste encore du chemin à faire, le phénomène de l'itinérance et les enjeux qui y sont liés bénéficient d'une meilleure compréhension, ce dont se réjouit notre réseau. Ainsi, la mise sur pied d'une Commission parlementaire en 2008 pour étudier la question de l'itinérance et le Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013 adopté par le gouvernement du Québec démontrent une certaine volonté d'offrir des solutions pour améliorer la situation.

Des solutions insuffisantes

Dans ce contexte, comment expliquer que le phénomène est en croissance au Québec comme le rapportent bon nombre d'organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes à risque ou en situation d'itinérance? Comment expliquer que plus de personnes se retrouvent dans une situation d'exclusion sociale et que les services qui leurs sont destinés peinent à répondre à ces besoins croissants?

Bien que le RSIQ reconnaisse que des mesures sont appliquées par le gouvernement, il constate que l'amélioration de la compréhension du phénomène, telle qu'évoquée préalablement, ne s'accompagne malheureusement pas d'une intervention efficace et efficiente. Tout d'abord le montant global affecté au plan d'action en itinérance de 14 millions sur trois ans aurait avantage à être bonifié pour arriver à une véritable amélioration de la situation. Ensuite, pour arriver à une intervention qui fait la différence dans la vie des personnes exclues socialement, une vision d'ensemble de la problématique doit guider les actions. Présentement, les actions proposées par les différents ministères semblent émanées davantage de mesures déjà prévues par ceux-ci que découlant d'un objectif commun d'amélioration des conditions de vie des personnes à risque ou en situation d'itinérance.

De plus, les investissements, insuffisants pour la plupart, sont concentrés dans trois villes du Québec seulement, soit Montréal, Québec et Trois-Rivières. Il n'y a donc aucune action de mise en place en vue d'améliorer les conditions de vie des personnes en situation ou à risque d'itinérance dans la plupart des régions du Québec. Pourtant, il n'est plus à démontrer que le

phénomène y est présent et que les besoins y sont grandissants, l'intervention des organismes auprès de plus en plus de personnes en étant la preuve.

Le RSIQ réitère la nécessité d'une Politique en itinérance dès 2012

L'itinérance n'est pas une fatalité et il est possible, avec une réelle intervention gouvernementale, motivée par une vision traversant le temps et ralliant les différents ministères, de diminuer le phénomène et d'offrir un soutien adéquat aux personnes. Depuis 2006, notre réseau demande au gouvernement de doter le Québec d'une Politique en itinérance. Cette politique, qui serait basée sur le respect des droits sociaux de chaque citoyenne et chaque citoyen (droit de cité, droit à un revenu décent, droit au logement, droit à la santé, droit à l'éducation et droit à un réseau d'aide et de solidarité), permettrait à nos élus d'agir autant en amont qu'en aval de la situation. Des solutions structurelles doivent être proposées, tout en poursuivant les initiatives permettant de briser la spirale de l'itinérance et de favoriser l'inclusion sociale. Depuis maintenant près de 6 ans, le RSIQ et ses alliés, tels que de nombreux éluEs, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, le Barreau du Québec, plusieurs grandes villes, des personnalités publiques et des centaines d'organismes communautaires portent cette demande.

S'il y a une résolution à prendre, mais surtout à tenir en 2012, c'est l'adoption de cette Politique en itinérance!

**Célia Corriveau,
Coordonnatrice du Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec**